



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



Janvier 2018 - n° 36

Madame, Monsieur

Vous allez retrouver dans cette 36^{ème} édition de notre journal municipal, tous les événements qui se sont déroulés au cours du dernier semestre de l'année 2017 que je vous laisse le soin de découvrir.

L'année 2018 démarre sur les chapeaux de roues !

En effet, 3 gros chantiers vont être lancés afin d'améliorer votre quotidien. Ces travaux seront l'amorce du centre bourg qui se précise.

Tout d'abord la construction du nouveau foyer municipal pour remplacer l'actuel vieillissant qui n'est plus aux normes, il sera plus grand et accolé à la salle Corentin Anquer. Ce projet a été confié au cabinet A4 Architectes de Eu, déjà maître d'œuvre de la salle d'animation. Les travaux devraient débuter dès février.

Ensuite, la transformation de l'ancienne mairie-école en 5 logements dont les premières transformations devraient avoir lieu en mars avec le concours du cabinet d'architecture En Act de la ville d'Eu.

Enfin, les locaux des anciennes cantines et du garage municipal vont être réhabilités et transformés pour devenir pour la partie centrale une salle destinée aux réunions et réceptions face au parc et pour le garage et les parties arrières, 2 commerces et 3 services dont les futurs occupants sont déjà connus ; Ce projet est confié au cabinet d'architecture Curtet de Dieppe.

Ces transformations de l'existant créeront une nouvelle dynamique au centre de notre village et permettront, tout en construisant l'avenir de notre commune, d'améliorer nos services à la population donc votre qualité de vie. Ces trois chantiers d'importance permettront de faire intervenir des entreprises de notre territoire et ainsi aider à donner de l'emploi.

En cette fin d'année, nous avons procédé au remplacement des têtes de lampadaires dans un grand nombre de quartiers. Les ampoules au mercure, énergivores, ont été remplacées par des LEDS. Cela aura pour conséquence de réduire de façon importante la facture d'électricité de l'éclairage public pour les années à venir.

Les élus travaillent à l'amélioration de votre commune et à votre bien être, d'autres projets dans ce sens sont à l'étude et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés le moment venu. Je tiens à l'occasion de cet éditto à remercier tous mes collègues du Conseil Municipal pour leur investissement.

Voici donc l'année 2018 remplie de promesses pour laquelle le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons très sincèrement ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, qu'elle soit une année remplie de réussites, de petits et grands bonheurs ainsi qu'une excellente santé.



Directeur de publication : JC GROUT / Rédacteur en chef : Odile VILLARD

**Le Maire,
Jean-Claude Grout**

Décès

Stéphane DUBOST, agent technique, nous a quittés brutalement, le 29 novembre dernier à l'âge de 47 ans. C'est un élément important de notre équipe que nous avons perdu. Il a été tout au long des années passées parmi nous, un technicien compétent, polyvalent, travailleur et consciencieux, toujours disponible et d'humeur égale, apprécié de tous. Son départ nous a beaucoup affectés et laisse un grand vide au sein de l'équipe technique et plus largement dans tous les services communaux. Nous avons une pensée pour sa femme et ses deux enfants ainsi que pour ses parents, habitants de notre commune.



CÉRÉMONIE DES VOEUX



BRAVO LES ENFANTS !!

Merci aux enfants pour la mise en scène d'une scénette qui a permis de faire une petite pause récréative entre les discours de présentation des vœux. Beaucoup d'applaudissements bien mérités pour ces acteurs en herbe.

Un grand remerciement aussi à Odile Mauviard, professeur de théâtre, qui a préparé cette scénette avec les élèves lors des Temps d'Aménagement Péricolaires.

BRAVO à : Elyès CARLU CE2 Lola TANCHON CE2 Louisa CORUE CM2 Clélie GIRARD CM2

Léa SERY CM1 Jade CATELAIN CM1 Lilly-Rose CATELAIN CM2 Pablo CARNIER-MASSON CM1

Axel LALLIER CM1 Souad BENCHOUBOU CM1.

DISTRIBUTION DES COLIS



320 colis et
boîtes de
chocolat
distribués à nos
aînés pour les
fêtes de fin
d'année.



SPECTACLE DE NOEL

Le spectacle de fin d'année est devenu un rendez-vous mutualisé depuis quelques années. A cette occasion, tous les enfants de la commune, scolarisés de la PS au CM2 ont été reçus dans la salle Corentin Ansquer pour applaudir le magicien sculpteur de ballons et les clowns. Après le spectacle, le père Noël est arrivé offrant à chaque enfant un cadeau ajoutant ainsi quelques étoiles encore dans les regards des enfants. En fin d'après-midi, pains au chocolat et sodas étaient offerts aux enfants ravis de leur après-midi de Noël.



Chaque année, la campagne « Octobre Rose » permet de sensibiliser le grand public sur un problème de santé publique majeur : le cancer du sein. Le premier objectif de cette mobilisation nationale est d'inciter les femmes à participer au dépistage. Le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme et la première cause de décès par cancer. (ligue-cancer-du-sein.net)

Pourquoi se faire dépister ? Parce que mieux vaut prévenir que d'avoir à guérir et plus tôt un cancer est détecté, mieux il est soigné. Dès l'âge de 25 ans, la palpation est recommandée, en autopalpation ou par un professionnel de santé lors d'une consultation. Vous avez entre 50 et 74 ans, la mammographie est le moyen le plus sûr... dès 50 ans c'est tous les deux ans.

Cette année, Rouxmesnil-Bouteilles, à l'image de nombreuses villes d'Europe et du Monde, s'est associée à cet événement en illuminant Le Prieuré en rose. A l'appel des élus, afin de soutenir la campagne « Octobre Rose », une centaine de personnes s'est mobilisée le dimanche 15 octobre en participant à une marche solidaire dans les chemins de randonnées de la commune. Ce rassemblement a permis de faire un don de 282€, somme reversée en intégralité à la ligue contre le cancer du sein.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, le 11 novembre 1918, à 11h sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.....Depuis la loi de 2012, en ce jour du 11 novembre, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. La Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire aux combattants mais aussi aux victimes indirectes



Des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se sont retrouvés orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Combien il est essentiel que soit perpétuée cette commémoration pour nous rappeler notre chance de connaître la paix même si nous subissons des attaques terroristes qui s'apparentent à une guerre qui ne dit pas son nom.

Lilly-Rose - Anaïs M. – Anaïs L. - Inès - Garance - Louiza - Alexane - Lucile et Clélie, des élèves de CM2 de la classe de Mme LETESSIER, ont récité le texte «Nuit et brouillard » de Jean FERRAT. Une émouvante façon de rappeler qu'il est essentiel que les enfants et les générations à venir se nourrissent de ces témoignages.



Cette commémoration permet chaque année d'exprimer, à l'échelon de notre commune, notre volonté de vivre ensemble toutes générations confondues avec un avenir fondé sur le passé de notre pays.

Aimé Césaire disait : « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Il nous rappelle ainsi que si la mémoire est un trésor à partager, c'est aussi une arme qui peut être manipulée, révisée, niée.... Une citation qui résonne encore fortement aujourd'hui.

COMMÉMORATION ET JOURNÉE DU 14 JUILLET

A 11heures, le Maire, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants, les enfants des écoles et de nombreuses personnes publiques ont entonné la Marseillaise après le dépôt d'une gerbe au pied du Monument aux Morts en souvenir de la Libération de la Bastille et de l'établissement des Droits de l'Homme et du Citoyen. Moment de recueillement également en souvenir de la tragédie du 14 juillet 2016 à Nice. **A 13 heures** le pique-nique ouvert à tous a rassemblé plus de 40 personnes qui ont partagé avec sympathie salades et desserts....Merci à Jocelyne pour sa tarte aux abricots et son pain d'épice....nos papilles en gardent le souvenir....



A 15 heures ouverture des animations sur la pelouse du Prieuré. Structure gonflable, jeux anciens et barbe à papa ont fait le plaisir des grands et des petits.



A 17 heures les stagiaires de l'Association Cuivres'N Caux nous ont offert un concert en plein air accompagné d'un joli soleil de fin de soirée. Parfait moment de détente après un après-midi haut en couleurs et apprécié de tous.





A Rouxmesnil-Bouteilles, la journée du patrimoine s'effectue tous les deux ans.

Les portes du Prieuré, (aujourd'hui la mairie et ancien manoir d'Hacquenouville), et celles de la Chapelle Ste Thérèse ont été ouvertes au public le dimanche 17 septembre 2017 pour une visite chargée d'histoire. Ces journées du patrimoine sont toujours un grand succès pour notre commune : **cette quatrième édition a accueilli 150 personnes venues de près mais aussi parfois de loin (Paris, Angleterre et même Allemagne...)**. Elles ont pu converser avec les élus présents et s'imprégner de l'HISTOIRE de ces lieux remarquables de notre commune.



La construction de l'actuelle mairie remonte à la fin du 15ème siècle jusqu'au milieu du 16ème siècle. Roger d'Hacquenouville, chambellan du roi de France Charles VI fut à l'origine de cette construction qui lui servait de demeure familiale. Ce manoir devint par la suite la propriété d'une communauté religieuse en 1692. Les Jésuites de Dieppe s'y installèrent peu après et y demeurèrent jusqu'en 1762. D'où le nom de Prieuré. Ses murs, heureux assemblages de grès et de silex, constituaient au 17ème siècle une agréable maison de campagne pour les Pères Jésuites de Dieppe. Puis ce Prieuré, ancien manoir d'Hacquenouville, devint la propriété de la famille du compositeur Claude Delvincourt dont le grand-père avait acheté la demeure en 1869. L'illustre musicien y habita jusqu'à sa mort en 1954.

C'est sous la mandature de Monsieur Corentin Ansquer, maire de Rouxmesnil-Bouteilles de 1965 à 2008 que cette majestueuse demeure devint en 1978 la propriété de notre commune. Elle abrite depuis 1980 les bureaux de la mairie. La tourelle, quant à elle, située au nord-est de l'édifice date de 2001. Ce prolongement du Prieuré abrite les bureaux d'accueil du public.

Quant à la Chapelle, c'est en 1928 que les paroissiens ayant à leur tête M. le Maire Boutillier et le Baron Maurice de Ladoucette, décidèrent avec l'accord du diocèse, d'ériger cette chapelle dédiée à « Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus ».

Elle fut sauvée de la ruine par la commune, sous le mandat de Mr. Corentin Ansquer. Elle fut rachetée le 5 août 1993 à l'Association Diocésaine pour la réhabiliter et l'agrandir l'année suivante. Des vitraux ont alors été réalisés par le verrier Christian Bovin sur les dessins de Christiane Lalitte. Ils ont été bénis le 11 septembre 1994 par Monseigneur Duval, archevêque de Rouen, en même temps que la cloche « Marie » de l'édifice.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Cette année ce sont 24 lauréats qui se sont présentés pour la remise des prix de ce « Concours des Maisons Fleuries » devenu incontournable dans notre commune. C'est également un moment d'échanges et de félicitations à toutes et tous pour les efforts de chacun en faveur de l'embellissement de notre ville.

Notre commune s'est engagée depuis longtemps dans une politique de fleurissement et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Nos efforts constants nous ont valu la première fleur du label « Ville fleurie » récompensant le travail des agents des services « espaces verts ». Nos efforts vont aussi vers la valorisation de notre environnement, par des actions en faveur du développement durable en utilisant une gestion raisonnée de l'eau avec la plantation de vivaces, le paillage et le désherbage manuel.

Toutes ces méthodes que nous adoptons s'articulent autour de la charte « zéro pesticide » que les communes se doivent d'appliquer, (voir article du Grain de sel n° 35 de juin 2017). Alors si certaines herbes dites « mauvaises » sont parfois présentes ici ou là, le long de certains caniveaux et trottoirs, vous en comprendrez le pourquoi à la lecture de ces informations. Les produits que nous utilisions étaient certainement les plus efficaces, mais également les plus dangereux pour notre santé et celle des agents en charge de les disperser. Ils sont aujourd'hui interdits d'usage pour les collectivités et vous devrez vous aussi appliquer cette charte dans les années à venir en tant que particulier. Préserver notre environnement en évitant les pesticides c'est aussi améliorer la qualité de l'eau des nappes phréatiques et donc la santé de chacun.

Monsieur Lancesseur est intervenu, pour la dernière fois, lors de la remise des prix, puisqu'il a décidé de prendre une retraite bien méritée. Nous le remercions vivement d'avoir animé ce concours durant de nombreuses années. Les deux thèmes abordés cette année ont été : - Les arbres fruitiers et leur taille et les plantes répulsives pour animaux nuisibles. Les nombreuses personnes présentes ont reçu des conseils avisés, notamment sur la taille des arbres fruitiers, conseil à retenir : « Il ne faut pas hésiter à tailler, il vaut mieux une mauvaise taille, que pas de taille du tout !!! »



Les participants sont repartis avec en choix de cadeaux des contenants divers et variés, de plus selon les catégories un bon d'achat de 10€, 15€ et 20€ leur était offert à retirer dans la jardinerie de Avremesnil.



« ENCOURAGEMENT »

Mr et Mme MICHONNEAU –
Mme DIOLOGENT – Mr et Mme SAVOYE –
Mr et Mme LELEU.

« REMARQUABLE »

Mr et Mme CLOMÉNIL - Mr et Mme VIOLETTE – Mr et Mme BALAN –
Mr et Mme VUE – Mr et Mme DEFRANCE – Mr et Mme LEMOINE –
Mr et Mme LEGRAND – Mr et Mme POISSON – Mr et Mme QUÉTEL –
Mme LECLERCQ – Mr BAYEUX – Mr et Mme RIMBERG – Mme SÉNÉCHAL-
Mr et Mme DOLBEC – Mr et Mme DUMOUCHEL.

« FÉLICITATION »

Mr et Mme SALZET
Mr et Mme CORDIER
Mr et Mme VALUN
Mr et Mme LEBOURG
Mr et Mme GAMELIN



LA LÉGION D'HONNEUR POUR MICHEL MUCCIGNATO



Monsieur Armand DE ROCQUIGNY, Délégué du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de la Défense, a remis au mois de juin 2017 la Médaille de la Légion d'Honneur à Mr. Michel Muccignato.

Cette médaille récompense la carrière exemplaire de Michel Muccignato : Il s'engage à 18 ans et pour 3 ans dans l'Armée de l'Air comme opérateur radar. En fin de contrat il postule pour la Gendarmerie Mobile. En 1958 il est envoyé en Algérie où au volant de son véhicule de commandement il saute sur une mine, sa blessure ne sera reconnue «Blessure de guerre» qu'en 1965. En 1960, il est détaché aux Antilles, la Martinique, la Guadeloupe puis la Guyane où il se verra confier différentes missions jusqu'en 1964. Il se distingue de nouveau et se voit attribuer la Croix de la Valeur Militaire. Il est ensuite affecté à la Compagnie du Havre à St Romain de Colboscq. Il prépare discrètement sa reconversion dans la Police Nationale qu'il intègre le 3 janvier 1966. Il est affecté à Darnétal avec le grade de Sous-Officier. Le 1^{er} septembre 1969 il rejoint le PAF de Dieppe (Police Aux Frontières). Le 25 novembre 1975 on lui décerne la Médaille d'Honneur de la Police, nommé Brigadier de Police en 1976 il est affecté au Corps Volant de Rouen où il ne restera qu'une seule année. En décembre 77 il reçoit la Médaille Militaire dont le diplôme est signé par le Grand Chancelier, le général De Boissieu. Il est nommé Brigadier-Chef. A compter du 1^{er} mai 1989 il fait valoir ses droits à la retraite. De 1989 à 2014 on ne peut que souligner sa disponibilité pour le Club de Tir de ROUXMESNIL comme secrétaire puis comme Président. Pour ces activités Michel se voit décerner la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.



Nous nous réjouissons de cette médaille de la Légion d'Honneur qui récompense toute l'action humaine que Michel Muccignato a menée pendant toute sa vie professionnelle et que soit reconnue sa droiture et son dévouement dans sa vie associative.



A V I S

COMMUNE DE ROUXMESNIL - BOUTEILLES

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que par arrêté du 03 janvier 2018, Monsieur le Maire de Rouxmesnil-Bouteilles a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan d'Occupation des sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Rouxmesnil-Bouteilles, siège de l'enquête, pendant une durée de 30,5 jours consécutifs du mardi 13 mars 2018 à 9h au jeudi 12 avril à 12h.

Le dossier pourra y être consulté sur support papier ou sur support informatique aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public, soit :

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Mardi de 10h à 12 h et de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique peut également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.rouxmesnil-bouteilles.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou être transmises à l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur qui les annexera au registre :

Soit par voie postale à l'adresse de la mairie :

rue du Champ de courses – 76370 – ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Soit par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie.rouxbout@wanadoo.fr ou mairie.rouxbout@orange.fr

Toute personne pourra, **sur sa demande et à ses frais**, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès publication du présent arrêté.

Monsieur Jean-Pierre FERRAUD, Directeur de projets en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le tribunal administratif de Rouen. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de ROUXMESNIL-BOUTEILLES le :

Mardi 13 mars 2018 de 9h à 12h
Mardi 20 mars 2018 de 15h à 18h
Samedi 31 mars 2018 de 9h à 12h
Jeudi 12 avril 2018 de 9h à 12h (heure de clôture de l'enquête)

Le rapport du Commissaire Enquêteur ainsi que ses conclusions motivées, seront tenus pendant un an à la disposition du public à la mairie, un mois après la clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique et au regard des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, le plan d'Urbanisme sera alors soumis à l'approbation du Conseil Municipal.



A été organisée pour vous et pour la neuvième année consécutive, une soirée inoubliable et conviviale : LA SOIRÉE ESTIVALE 2017 sur le thème de « l'école est finie ». Quelques 317 personnes se sont retrouvées autour d'un buffet dressé par le service traiteur de La Bergerie et clôturé par les tartelettes dessert de la boulangerie Martin de la commune. Pour poursuivre la fête jusqu'au bout de la nuit « Les Andrews » nous ont fait leur show....Comme d'habitude ils nous ont étonné, cette formation « nouvelle génération » a depuis déjà quelques années une programmation musicale moderne et fidèle aux versions originales. WILLIAM ANDREWS en excellent animateur nous a entraîné durant toute cette soirée avec bonne humeur et dynamisme.

Pour la modique somme de 3 € chaque habitant de Rouxmesnil-Bouteilles peut participer à cette soirée organisée fin juin de chaque année. La commune quant à elle verse 25 € par personne pour l'organisation de cette soirée.



Ceci expliquant que nous ne pouvons accepter les personnes venant de l'extérieur de notre commune...



Retrouvez toutes les photos sur le site : rouxmesnil-bouteilles.fr



LES APRÈS –MIDI DE JUILLET

Comment occuper les enfants pendant les grandes vacances ? En juillet et en août les enfants n'ont pas école. Deux mois entiers de vacances c'est chouette ! Mais il faut avouer que même si vous partez à la mer ou à la montagne en août, mois de prédilection pour la plupart d'entre nous, certains jours de juillet on se demande quoi faire avec les enfants ?

A Rouxmesnil-Bouteilles, les enfants ne s'ennuient pas pendant les vacances avec « Les après-midi de juillet », Marie-Laure DELAHAYE, 4^{ème} Adjointe, organise depuis 9 ans déjà des activités variées pour bien se dépenser pendant ce premier mois de vacances scolaires.

Elle propose aux jeunes de la commune de pratiquer, le temps « des après-midi de juillet », les lundis et mercredis, les sports de leur choix : Tennis, Athlétisme, Flag football, Tir et Basket, Arb'aventure, Golf...

Pour cette 9^{ème} édition, 72 jeunes ont bénéficié de ces animations gratuites. Pour encadrer ces enfants, les clubs jouent un rôle essentiel au bon déroulement des activités. Le nombre important de participants impose plus de surveillance et d'encadrement, c'est pourquoi l'Association des Parents d'Élève de Rouxmesnil, a été sollicitée pour la seconde année consécutive afin d'assurer le bon déroulement des sorties... Avec l'aide des différents clubs de la commune, également sollicités par Marie-Laure, ce ne sont pas moins de 35 bénévoles qui assurent l'animation et l'encadrement durant le mois de juillet. Sans eux, rien ne serait possible !!

Un grand merci à tous ces bénévoles pour leur implication dans ces « Après-midi de juillet »

ATHLÉTISME



B A S K E T



FLAG FOOTBALL

Le flag football est une forme du football américain. Sport où la mixité est prônée, c'est un sport d'opposition sans contact. Les placages sont remplacés par l'arrachage d'un flag (drapeau en anglais) accroché à la ceinture des joueurs. Accessible à tous (homme, femme, enfant), sa facilité d'apprentissage, sa convivialité, sa mixité et son adaptation à tous types de surface de jeu en font le sport éducatif par excellence.



GOLF



Quel âge pour débiter ?

A partir de 5 ans, votre enfant est apte à faire ses premiers pas au golf. Mais les enseignants de l'école de golf seront à même d'évaluer la possibilité pour votre enfant, quel que soit son âge, de démarrer le golf, en fonction de ses capacités : taille, force, motricité, coordination. La quasi-totalité des golfs disposent d'une école de golf. Calées sur l'année scolaire renseignez-vous dès le mois de juin pour la rentrée suivante.



TENNIS



RETROUVEZ TOUTES LES PHOTOS SUR LE SITE DE LA COMMUNE : rouxmesnil-bouteilles.fr

TIR



Les écoles de tir permettent aux enfants de pratiquer le tir sportif dès l'âge de neuf ans selon une durée de formation adaptée à chaque jeune tireur. Les enfants de cet âge ne possédant pas la morphologie et la musculature pour supporter une arme d'adulte, la Fédération a mis en place un système de progression grâce à des aides modulables en fonction de l'âge et du niveau des pratiquants.

A R B ' A V E N T U R E





L'assemblée générale du Tir Club de Rouxmesnil a eu lieu le dimanche 19 novembre 2017. Après avoir observé une minute de silence en mémoire des membres du club, d'Alain Buriot en particulier, décédés au cours de ces derniers mois, le Président Yannick FOSSÉ rappelle que les effectifs du club étaient de 326 licenciés en fin de saison sportive.

Pour la saison 2017/2018, les effectifs, compte-tenu des renouvellements et des nouvelles licences, seront en nette augmentation. Le Comité Directeur est donc contraint de prendre certaines mesures : augmentation du temps d'ouverture, badge d'identification des sportifs, installation de gongs 25 et 50 mètres pour les tireurs carabines 22LR, renouvellement plus fréquent des installations.



Le Président, Yannick FOSSÉ remercie tous les bénévoles membres du Comité Directeur ou non, toujours prêts à apporter leurs concours.



Le Club a fièrement porté les couleurs de Rouxmesnil puisque ses tireurs ont remporté l'ensemble des coupes des épreuves Départementales et Régionales (TAR, ISSF 10m 25m 50m) auxquels ils ont participé. Pas moins de 87 podiums (contre 53 l'an passé) pour la saison sportive dont 31 en OR, 35 en ARGENT et 21 en BRONZE pour l'ensemble des disciplines enseignées au TCR et pratiquées par les tireurs sportifs. La difficulté pour tous ces sportifs sera de maintenir ce record la prochaine saison. Enfin 5 tireurs TAR se sont

qualifiés pour les différents tirs de cette discipline et Thierry Coffre a participé aux Championnats de France 10m et 25m.

Une gestion rigoureuse permet de dégager quelques subsides pour améliorer le confort de nos tireurs notamment par l'isolation phonique de nos pas de tir. Celui du 10m de la salle n°2 et plus particulièrement celui du 25m qui engendre de fortes nuisances. Après le renouvellement partiel du Comité Directeur et la réélection de Yannick Fossé, le Président a invité, Monsieur le Maire, Jean-Claude Grout, à clore cette réunion, avant le verre de l'amitié.



L'Assemblée Générale du TCR (tennis Club de ROUXMESNIL) s'est tenue le 17 Novembre 2017.

En résumé : pour l'année 2017 une stabilité du nombre de ses adhérents est constatée: 230 (contre 233 en 2016) dont 96 jeunes inscrits à l'école de tennis et 40 adultes aux cours collectifs, avec pour moniteur Laurent Guillaume FROMENTIN(BE) et Jean Baptiste MAURY(AMT).



- 87 Joueurs sont classés : 71 hommes dont 27 jeunes classés de 40 à 5/6 et 16 femmes dont 4 jeunes classées de 40 à 15/3.
- 25 jeunes ont participé aux championnats individuels de Seine Maritime et plusieurs ont joué les phases finales au Havre.

L'arrivée de Nathalie, emploi de secrétariat pour les clubs de Tennis, Basket et Football Américain, pris en charge au titre d'un CAE par la Mairie a rendu un énorme service au club du point de vue administratif.

Le bilan financier, présenté SERGE BREARD trésorier, est positif. Dû en grande partie, aux diverses animations que nous avons organisées (soirée dansante de mars et foire à tout), aux subventions reçues (Conseil général 3539 € - Municipalité de ROUXMESNIL 4346 €), aux sponsors et à une gestion rigoureuse.

BILAN SPORTIF 2016/2017 présenté par Jean-Paul AMICHAUD, secrétaire

- Championnats jeunes : 4 équipes engagées : 13/14 ans G termine 3ème de sa poule - 13/14/15 ans filles 5ème de sa poule - 15/16 ans G équipe 2 termine 5ème de Division 4

Equipe 1 termine 1ère de son groupe et ¼ de finaliste de Seine-Maritime, cette équipe est composée de Julien Gosselin, Alex Poirier et Jérémy Brice.

- **Championnats hiver** : SENIORS : Très beau tir groupé, les 2 équipes messieurs terminent 2èmes de leur championnat, ainsi que l'équipe 1 dames, et l'équipe 2 dames 5ème. SENIORS + (plus de 35 ans) : terminent 4ème et belle performance des +55 ans en Ligue. Ils terminent 2èmes.
- **Championnat printemps** : SENIORS : Equipe dames 1 : 4ème en Pré-Régionale et équipe 2 5ème en DF2. Equipe messieurs : 2ème en Pré-Régional et équipe 2 championne de sa phase en DM2 et finaliste régional. SENIORS + (plus de 35 ans): 5ème de sa poule et + de 55 ans: champions de leur division.
- **CHALLENGES** : Le club a environ 20 joueurs (dames et messieurs) qui participent à 3 challenges pour les joueuses de plus de 55 ans et joueurs de plus de 60 ans, qui se déroulent en semaine sur la saison, par match aller-retour...Challenge +60 ans : termine 3ème sur 11 équipes / Challenge +65 ans : termine 3ème sur 12 équipes / Challenge mixte : termine 2ème sur 6 équipes

CONCLUSION : 2016/2017 a été une année positive sur le plan sportif avec plusieurs équipes 1ères de leur championnat et un panel d'âge, des jeunes aux vétérans, qui participent aux championnats. La qualité des cours de Laurent Guillaume FROMENTIN, le travail fourni par tous et l'assiduité aux cours, ont permis à de nombreux joueurs de progresser et ainsi passer un voire plusieurs classements.

LA SAISON 2017/2018 débute d'une façon très positive puisque nous comptons 199 adhérents dont 76 enfants et ados inscrits à l'École de tennis, avec déjà d'excellents résultats chez nos jeunes. De nombreuses animations seront organisées au cours de l'année. La liste peut être consultée sur le site du club :

Chaque année une cérémonie des « Récompenses aux jeunes sportifs » est organisée. L'édition 2017 a récompensé 41 jeunes pratiquant le tennis, le basket, le tir et le football américain. Une personne «encadrante» et méritante de chacun de ces 4 clubs a été mise à l'honneur. L'Association de la Gymnastique Volontaire a également été, comme chaque année, mise à l'honneur.

Cette cérémonie est également l'occasion de remercier et de féliciter tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour le bon fonctionnement des clubs, pour les entraînements et l'encadrement des jeunes sportifs lors des compétitions...

Ce qu'il faut savoir : *Le bénévole associatif est une personne qui, de sa propre initiative et de manière volontaire, décide d'agir dans l'intérêt d'une association.*

Les clubs sportifs s'appuient majoritairement sur leurs bénévoles : 92,5 % des associations sportives en France ont recours aux services bénévoles. Même si le nombre de bénévoles dans le milieu sportif reste important, les associations souffrent d'une diminution importante du nombre de bénévoles au sein de leur structure et pourtant les clubs sportifs ne sauraient exister sans toutes ces « petites mains » qui s'activent au quotidien. L'investissement des bénévoles au sein des associations sportives participe à la création d'une richesse qui profite à l'intérêt général et perpétue une tradition sociale mêlant disponibilité, compétence, investissement et attention à l'autre. À l'instar de l'économie sociale et solidaire, il place l'humain au cœur des projets et permet de promouvoir le sport auprès du plus grand nombre.

Au-delà des associations communales, la municipalité a décidé de mettre à l'honneur deux jeunes Rouxmesnilais représentant les couleurs de leur club de judo de Dieppe et combattant dans la catégorie des moins de 50 Kg : **Gaëtan COSTHILES**, Champion de Seine Maritime et **Romain OSVALT**, médaille de bronze au championnat de Seine Maritime.

Récompensés :

ÉCOLE DE BASKET DU BCR : Sidonie RENOUF; Raphael BELLENGER-LOEUILLET; Nolan GODEFROY; Lina GIRARD; Melvin MODARD; Sean BARQ; Gabin HALLEY-HY.

ÉCOLE DE TENNIS : Bérangère BOULEY; Paul BLAIN; Auguste SAGAERT; Léon SAGAERT; Louis CHARIOT; Augustin BOLAND; Tom DEBONNE; Clément GODARD; Charles RAGOT; Alex GARRIGUES; Aurélien BOLAND; Swan LONCKE; Gaby LONCKE; Aristide BOLAND; Jamie FROMENTIN; Delovane RASOUL.

TIR CLUB : Hugo BENARD (pistolet); Caroline PAON (carabine); Agathe JUNG (carabine); Jules AUBIN (carabine); Perrine AUBIN (carabine); Hugo LAFAYE (carabine); Romane PELLEVILAIN (carabine); Antoine CAHEREC (carabine); Axel DARGENT (pistolet); Mathis DELAUNAY (carabine); Lucas VAN AS (carabine); Alex MARTIN (carabine); Clovis VERGNORY (carabine); Luka DECAYEUX (carabine); Brice DUPUIS (carabine).

LES PIRATES (FOOTBALL AMÉRICAIN) : Julien JORDAN; Romain RAMPINI; Schneider VIGOT.

PERSONNES MÉRITANTES : Basket : Catherine LEHARANGER, Tennis : François CHANDELIER, Gym : Nicole CHEVALIER, Tir : Claude LANGLOIS





Club de basket



Football américain



Club de tir



Club de gym



Club de tennis





C'est devenu un rituel, chaque fin d'année scolaire les élèves de primaire offrent à leurs parents, salle Corentin Ansquer, un répertoire de chants mais aussi de morceaux de musique instrumentale composés par leur soin. Cette année le thème retenu par Lyse, professeur de musique rattaché à Rouxmesnil-Bouteilles, était « Nos villes urbaines »



Plus de 200 personnes sont venues applaudir cette représentation qui s'est brillamment déroulée sous la direction de Lyse.



M. le Maire retenu par un Conseil Communautaire, a confié la remise des prix à Mme Villard, adjointe chargée de la Commission Inter-générations. Elle a eu le plaisir et la satisfaction de remettre aux futurs collégiens, un ouvrage de leur choix offert par la Municipalité.

Félicitations à toutes et à tous !

A la toute fin de cette soirée après les échanges de cadeaux, une pensée générale a été dédiée à Nathalie, maîtresse de CP, qui livre un terrible combat contre la maladie...



C'est en juin 2017 que nous avons eu l'occasion de mettre en valeur le travail et le dévouement dont font preuve quotidiennement les enseignants de notre commune en saluant le départ en retraite de **Mme Lucile LEFEBVRE**, Directrice de l'école maternelle « Les Farfadets ». La fin de l'activité professionnelle est un événement marquant de la vie, qui parfois inspire des sentiments contradictoires. Elle est souvent très attendue, comme la promesse d'un repos bien mérité après de longues années de travail et de responsabilités exercées tout au long d'une carrière.



Moment émouvant d'échanges entre collègues, enfants, parents et amis, sans oublier Emeline, sa fille, et Mona sa petite fille venues spécialement à cette occasion...

Ce métier d'enseignant est le plus souvent une vocation, vocation de ceux qui ont choisi de transmettre le savoir à des générations successives, mission fondamentale qui consiste à les projeter dans l'aventure de la vie, à découvrir, à construire. C'est pourquoi les élus que nous sommes faisons le maximum pour que les enseignants et bien sûr les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles.



« Je suis vraiment très heureuse d'avoir eu la chance de travailler à Rouxmesnil... Les conditions y sont idéales !! Voilà... Une page se tourne après toutes ces années d'enseignement... Cela fait tout drôle de se dire que c'est fini Mais c'est le début d'autre chose ! Maintenant, je crois que comme tous les retraités mon emploi du temps va être encore plus chargé qu'avant ! Je pense que je vais m'y faire sans problème. Un grand merci à tous ! » (Lucile LEFEBVRE)





Voilà plus de 35 ans que l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.) et la fédération des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N.) organisent avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale, le concours des écoles fleuries. Ce concours des écoles fleuries est un projet éducatif qui doit permettre aux élèves de pratiquer une activité d'éveil interdisciplinaire. Il s'agit d'un projet d'apprentissage par le jardinage et d'éducation au développement durable. Le concours des écoles fleuries est destiné à valoriser les activités de fleurissement et de jardinage à l'intérieur et à l'extérieur des écoles à condition qu'elles soient réalisées essentiellement par les élèves.

Cette activité d'éveil favorise l'acquisition, par les élèves, de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux. Elle consiste en particulier à :

- agir et améliorer son cadre de vie
- apprendre en jardinant durablement
- observer, grandeur nature, les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement
- aborder les apprentissages et les compétences en situation réelle
- partager, respecter le travail de chacun à travers un projet commun.



Après un parcours atypique, mais toujours auprès des jeunes enfants, Isabelle Décamps vient d'être nommée Directrice de notre école maternelle. Pour Isabelle, il y a un avant et un après 1989.

Avant 1989 Isabelle Décamps travaillait auprès des jeunes enfants comme éducatrice de jeunes enfants, en IME auprès d'enfants handicapés, puis comme Directrice d'un Centre de Loisirs, grâce à la littérature enfantine qu'elle affectionne tout particulièrement elle devient même bibliothécaire de littérature jeunesse.



C'est en 1989 qu'elle décide de s'orienter vers l'Education Nationale.

C'est donc après 1989 qu'elle est enseignante, d'abord remplaçante puis nommée sur trois classes différentes, elle est appelée communément « triplète » dans le jargon de l'Education Nationale....Se passent 15 années dans l'enseignement primaire tous niveaux confondus...

Après la naissance son troisième enfant en 2004 elle décide de retourner en maternelle, postule sur le poste de Direction de l'école maternelle Elsa Triolet à Dieppe. Cherchant toujours de nouvelles approches pédagogiques, elle découvre sur le net le blog d'Isabelle Léger « Ecole petite section » puis se dirige tout naturellement vers un groupe de réflexion sur la pédagogie Montessori, Céline Alvarez et les classes multi-niveaux.... Elle apprend que les enseignantes de l'école maternelle de Rouxmesnil-Bouteilles se sont lancées dans cette aventure....



L'envie de vivre une nouvelle expérience pédagogique auprès des jeunes enfants fait qu'elle participe au «mouvement» (Redistribution, sur le volontariat, des postes des enseignants qui a lieu chaque année.) et....obtient le poste laissé vacant par le départ en retraite de Mme Lucile Lefebvre.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir pédagogique dans ce nouveau parcours professionnel.

CÔTÉ RÉFECTOIRE



Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de maternelle un double service a été instauré depuis la rentrée scolaire. En effet, les tout-petits sont maintenant accueillis en premier à 11h45 et sont seuls durant 30 minutes dans le réfectoire de façon à ce que le personnel rattaché aux maternelles puisse être à leur écoute. Ils bénéficient ainsi d'un temps plus long de sieste puisqu'ils sont de retour en maternelle à 12h30. Les moyens et grands de maternelle arrivent ensuite à 12h15 et repartent à 13h...



Les primaires quant à eux sont accueillis par vagues et doivent impérativement rester en cantine durant un minimum de 30 minutes. Il est important que nos jeunes enfants puissent « se poser » le temps d'un repas avant de retourner en récréation. Les CP sont les premiers à arriver à 11h50, les CE1 arrivent à 12h, les CE2 à 12h15, les CM1 à 12h30 et les CM2 à 12h40.



Zone 1



Zone 2



Zone 3

La cour de récréation a été coupée en trois zones chacune surveillée par un membre du personnel communal sur le temps du midi. Avec l'échelonnage des entrées et des sorties dans le réfectoire, la surveillance et la sécurité des enfants sont optimisées. Les trois zones distinctes sont : les grilles d'entrée, le préau et le terrain d'activités. Des activités récréatives en extérieur sont également proposées aux cantiniers à leur demande.

CÔTÉ CUISINE

Notre défi pour 2018 : Augmenter l'offre des produits agricoles frais, de saison et de proximité comme aliments du quotidien de façon régulière dans notre restauration scolaire. L'enjeu réside donc, dans la création d'un schéma d'approvisionnement basé sur la proximité. Ce dernier devant être d'un coût acceptable pour la collectivité.

Penser la restauration municipale et la nutrition comme un enjeu de santé publique et de développement durable, cela signifie :

Offrir une alimentation équilibrée à base de produits sains, développer le durable, voire même lorsque c'est possible le bio (selon l'offre et la saison), s'attacher à la saisonnalité et à la zone de production et limiter les déchets.

Rappel de quelques définitions

- **Circuit court** : Circuit de vente directe ou avec un intermédiaire.
- **Circuit court de proximité** : Circuit de vente directe ou avec un intermédiaire avec une distance limitée (inférieure à 150 km) entre le lieu de production et celui de consommation.
- **Les produits issus de l'agriculture biologique** : Engrais chimique, pesticides et OGM interdits, substances d'origine minérale, végétale ou organique autorisées, développement de solutions alternatives (désherbage mécanique...)
- **Le commerce équitable**
Juste rémunération, respect des droits fondamentaux, relations durables, préservation de l'environnement, produits de qualité.

Les 3 points de notre défi pour la restauration collective municipale sont les suivants :

- Offrir une qualité gustative optimum à partir de produits frais, bruts et de saison.
- Penser la restauration municipale et la nutrition comme un enjeu de santé publique et de développement durable.
- Éduquer les enfants aux enjeux de santé et d'environnement liés à la nutrition, dès le plus jeune âge.

Tout ça pourquoi ?

Pour répondre à une demande de société de "consommer local".

Pour prendre en compte l'environnement : susciter et valoriser des modes d'exploitation et de production fondées sur des pratiques durables.

Pour maîtriser la qualité et la préparation des produits dans un souci de santé publique.

Pour contribuer à l'éducation des jeunes enfants au développement durable et participer de façon active à la modification de leurs habitudes alimentaires pour sauvegarder leur bonne santé.

Pour travailler sur les gaspillages alimentaires et la réduction des pertes en améliorant la qualité gustative des repas grâce aux produits frais et locaux.

Pour vous tenir informés nous ferons paraître régulièrement sur le site communal, dès janvier 2018, les « menus durables » élaborés par notre Chef cuisinier Christophe Dinet avec la recette du plat principal. Vous pourrez ainsi à votre tour cuisiner le repas que votre enfant aura aimé... Dans un premier temps ces menus seront proposés une fois par semaine, la finalité de notre action étant de proposer ces « menus durables » deux fois par semaine.

Veronica Troglia, Conseillère Municipale et nutritionniste contribuera à la tenue de cette page sur le site communal (rouxmesnil-bouteilles.fr) en collaboration avec Christophe Dinet.

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques (JO du 28 juin 2017) permet un élargissement du champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, peut autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Au cours de la campagne présidentielle, le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires. L'objectif premier étant de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire. Cependant toute évolution de la semaine scolaire doit faire l'objet d'un consensus local : accord conjoint de la commune et de la majorité des représentants au Conseil d'Ecole et bien sûr avec l'accord du corps enseignant. Au final ce sont les services académiques qui décideront alors d'autoriser - ou non - ces adaptations.



Faudra-t-il parler de nouveaux rythmes scolaires ?

La mesure - qui abrogeait la semaine de 4 jours créée sous Nicolas Sarkozy - a réinstauré la classe le mercredi matin (ou le samedi dans 1,8 % des communes), afin d'alléger les journées d'école des enfants et de mieux les répartir dans l'année. Mais le projet s'est enlisé, au fil des mois et de ses aménagements successifs, dans une polémique sur le coût et l'organisation des activités périscolaires.



Le nouveau Président élu a choisi de laisser la main aux communes « qui auront, jusqu'en 2019 pour préciser leur choix et décider - ou non - de revenir à la semaine de 4 jours et ses six heures de classe quotidiennes. » L'application de la réforme 2013 a posé problème dans plus de 70 % des communes, principalement pour des raisons financières et de recrutement des animateurs.

Organisation du temps scolaire des communes à la rentrée 2017

- 45 % sur 9 demi-journées
- 11 % organisation dérogatoire sur 9 demi-journées (par exemple, classe le samedi matin au lieu du mercredi matin)
- 9 % sur 8 demi-journées réparties sur 5 jours
- 35 % sur 4 jours

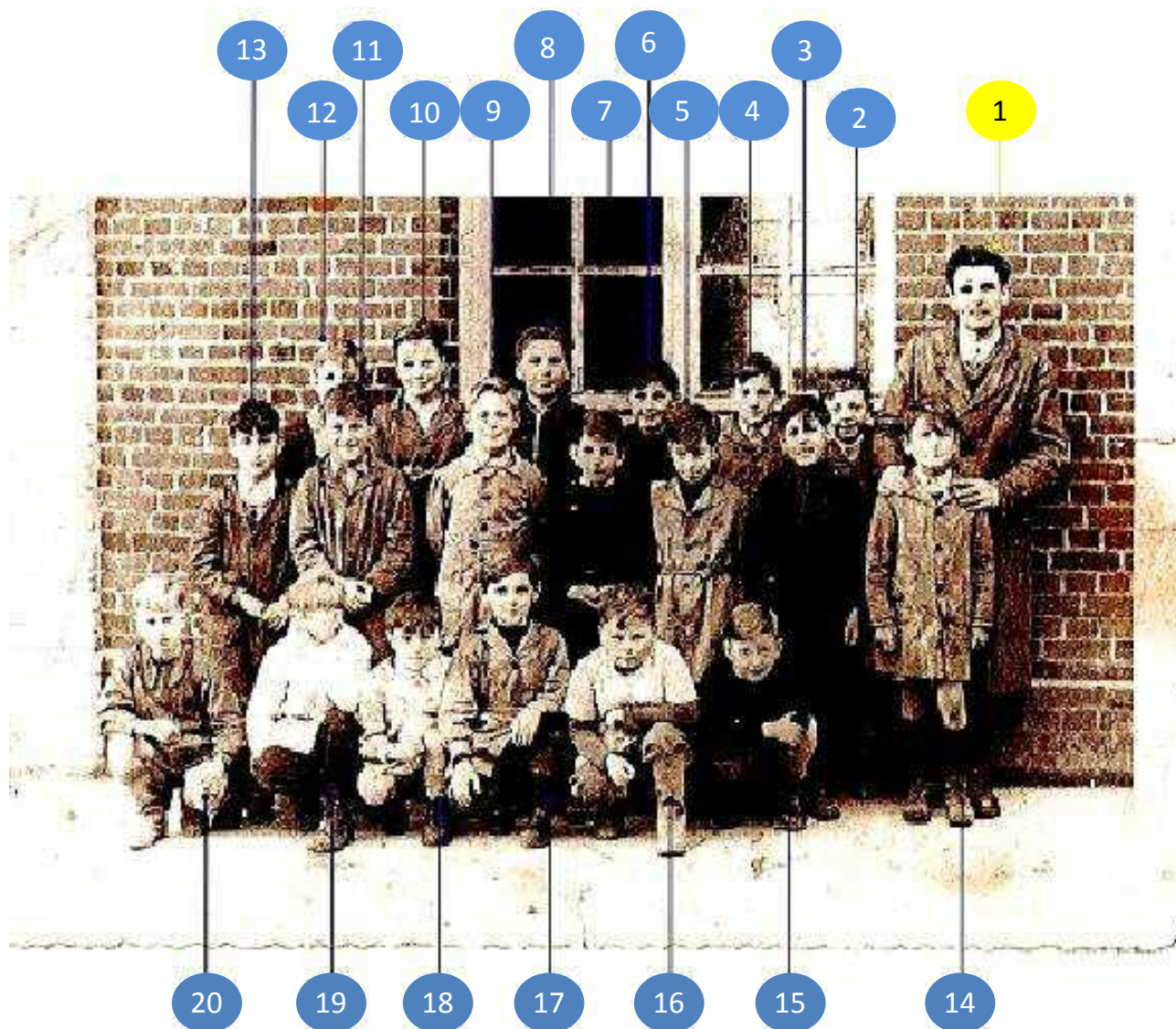
Existe-t-il des études sur les impacts de la journée de 4 jours ou de 4,5 jours sur l'apprentissage des enfants ?

Les études montrent que les effets de l'aménagement du temps scolaire - sur 4 jours ou 4,5 jours - sont négligeables, voire nuls, sur les résultats des élèves.

Le coût total de l'application de la réforme 2013 génère 80 000 € de dépenses supplémentaires par an pour notre commune... ! Nous avons donc souhaité prendre le temps d'une vraie réflexion sur les rythmes scolaires, et notamment sur les «TAP». La rentrée 2018 a donc été désignée pour mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires qui seront déterminés en accord avec les parents d'élèves élus au Conseil d'école et les enseignants. Le retour à la semaine de 4 jours n'est donc pas exclu pour la rentrée 2018 avec la suppression des «TAP».



Commune de Rouxmesnil-Bouteilles
Ecole des garçons - 1950 / 1951



1 – Alexandre CHÉRUÉL Instituteur
 2 – Jean-Pierre LEGRAS
 3 – Daniel HENOCQ
 4 – Michel SALZET
 5 – Alain BROCARD
 6 – Marcel HENOCQ
 7 – Jean-Pierre CHARLES
 8 – Claude MANCHOT
 9 – Alain-Pierre LHEUREUX
 10 – Gérard ROQUIGNY

11 – Jacques SALZET
 12 – Michel BOYENVAL
 13 – POINSARD
 14 – CRAYON
 15 – Alain CARPENTIER
 16 – Bernard DELAUNAY
 17 – Jacques BOYENVAL
 18 – Daniel BIGOT (né le 30 01 1944)
 19 – Yves CORNET
 20 – Philippe HÉLOUIS

Si vous avez comme Monsieur Daniel BIGOT des documents de « La belle époque », n'hésitez pas à nous les confier, nous nous ferons un plaisir de les partager....

Merci Monsieur BIGOT pour ces photos « souvenirs »

Durant la seconde quinzaine d'octobre 2017, la Salle Corentin Ansquer s'est transformée en une vaste galerie d'exposition pour le 6^{ème} Salon de l'art photographique. La présence nombreuse d'invités à ce vernissage témoigne de l'attachement à cet événement important de la vie culturelle de notre commune et c'est une véritable marque d'encouragement pour nous élus et pour les artistes présents.

Les 14 artistes présents ont exposé quasiment 1000 photos dont 582 juste pour l'invité d'honneur....

Toutes ces œuvres sont le résultat d'une recherche artistique constante car si la photo semble simple quand il s'agit de prendre la famille en vacances, elle l'est beaucoup moins lorsque le but est artistique...



Albert Einstein a dit : *Rare est le nombre de ceux qui regardent avec leurs propres yeux et qui éprouvent avec leur propre sensibilité.*

Je ne doute pas que les 899 visiteurs de cette exposition ont regardé toutes ces œuvres photographiques avec leurs propres yeux et avec leur propre sensibilité. Ils ont unanimement reconnu la valeur et le talent des photographes exposants.



Un grand merci aux élèves de CE2 et à leur enseignante Florence Hamon, pour avoir participé activement à ce 6^{ème} Salon de l'Art Photographique...le résultat de leur travail effectué en classe avec l'invité d'honneur Patrick CanHan sera prochainement affiché dans le hall de l'école « La Salicorne »...Merci aux parents d'avoir accompagné leur enfant lors du vernissage.

La présence amicale des invités au vernissage de ce 9^{ème} Salon Automnal encourage les artistes mais témoigne également de leur attachement à cet évènement, évènement majeur pour le rayonnement culturel de notre commune. Tous sont animés par cette même passion, cette même curiosité, celle de la peinture et de la sculpture. Notre pari est de faire de l'art une fête, alors nous sommes fiers de proposer à l'ensemble de nos habitants mais aussi aux habitants de l'agglomération et de notre région une telle exposition.

Notre invitée d'honneur, Marie-Paule BENOIT-BASSET est née à Innsbruck en Autriche. Elle partage aujourd'hui sa vie entre sa terre natale : l'Autriche, mais aussi l'Algérie et la France. Depuis 25 ans ses œuvres font l'objet de nombreuses expositions en France, en Belgique, en Allemagne, aux Etats Unis et en Hongrie. Toutes ses toiles sont de couleurs vives et certains fonds noirs donnent aux tableaux l'aspect d'icônes renversées. Noyant toutes références historiques et géographiques nettement précises, l'artiste crée sa propre épopée. L'atmosphère est impénétrable, lourde de mystères et de plaisirs inconnus. Cette peinture qui pourrait sembler baroque est de fait plus classique qu'il n'y paraît. Son décalage entre l'attendu et son traitement fascine. Les actes les plus immoraux nous paraissent gentils. Nous en retirons –il faut l'avouer – bien du plaisir...



17 artistes ont exposé pas moins de 200 œuvres, du figuratif en passant par le trompe-l'œil, l'abstrait ou le surréalisme sans oublier la sculpture filaire. Cette exposition a également fait le bonheur des élèves de l'école « La Salicorne » venus avec leur enseignant profiter de cette exposition...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Le club a par nature une vocation à s'adresser au plus grand nombre, même ceux qui sont éloignés des pratiques sportives. Sa mission est menée grâce à ses animateurs, qui s'impliquent au quotidien par conviction et par passion.



Les licenciés pratiquent des activités bien-être, ludiques et conviviales. On progresse, mais à l'écoute de son corps, avec des animatrices formées à cette démarche éducative.

Les cours sont dispensés au COMPLEXE SPORTIF CHARLES LEFEVRE, vous pourrez travailler les domaines suivants : Abdos-fessiers - cardio vasculaire et musculaire - fitness - souplesse mémoire – coordination - bien-être. Du matériel est mis à disposition : Step - élastique - haltère - fit Ball - bâton - tapis - ballon GRS.

Il vous en coûtera 105 € pour une année de cours, avec deux séances gratuites d'essai.

Horaires sans limitation de séance :

Lundi: 18H45 - 19H45 / Mardi: 10H - 11H / Mercredi: 18H15 - 19H15.

LE PRIX DE ROUXMESNIL A L'HIPPODROME



Les gagnants du prix de Rouxmesnil dont la course s'est déroulée le 27 août 2017 ont été récompensés par un grand nombre de représentants de la commune présents ce jour-là sur l'hippodrome... les gagnants sont : 1er le n°12 Drop Thourjan, 2ème le n°1 Diamant de Guéron, 3ème le n°3 Diamant du Pont, 4ème le n°4 Duchesse Normande.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de notre commune est vieillissant, l'âge moyen des installations se situant entre 30 et 40 ans selon les quartiers. Or, plus une lampe est ancienne, plus elle se montre énergivore et donc coûteuse. Il devient donc nécessaire de rénover notre éclairage public.

Les maires ont la responsabilité du service public d'éclairage extérieur dans leur commune, ainsi l'exigence de performance écologique et économique nous amène à choisir l'éclairage LED (Diodes Electro Luminescentes) pour prendre la relève des anciennes lampes au mercure ou au sodium dont notre commune est équipée. Certains quartiers, depuis peu, sont maintenant éclairés en LED. Il faut comprendre que l'éclairage peut être un levier de financement pour réaliser des économies. L'Association Française de l'Éclairage évalue le potentiel d'économies entre 40 et 70% selon les communes. ***Investir dans cette technologie peu énergivore permet d'éclairer précisément une zone. La déperdition diminue, notamment la pollution lumineuse vers le ciel, réduisant les effets nocifs sur la faune et la flore.***



Néanmoins, le prix d'achat d'un luminaire à LED reste supérieur à celui des ampoules traditionnelles, mais cet éclairage se démarque par sa durée de vie, qui peut atteindre une quinzaine d'années.

A ce jour, le SDE (Syndicat Départemental de l'Energie), prend en charge une partie des dépenses liées au changement d'éclairage public.

	SDE 76	Adhérent
	17 785.00 €	13 523.00 €
Montant total des opérations	31 308.00 TTC	

ÉQUIPEMENT

Arrivée du nouveau tracteur : il remplace un ancien tracteur des années 1980, dont le prix des réparations était trop important. Il servira au fauchage et gros travaux de la commune. Il a été reçu avec enthousiasme par le personnel des espaces verts.



Coût total de ce tracteur avec équipement (relevage avant, pré-équipement et chargeur, relevage arrière, benne multi-services et transpalettes) : 47 500 € HT.



Recherche historique.....

Les membres bénévoles de l'association « *Le chasse-marée de la Varenne de Dieppe à Paris, une vallée d'énergies* » ont entrepris de vastes recherches pour définir le tracé des trois chemins utilisés depuis la nuit des temps, pour ravitailler Versailles et Paris en poissons frais. Les « chasse-marée » étaient des attelages, hommes, chevaux, carrioles, qui en une nuit, à travers plaines et surtout forêts, et au plus vite, pour garantir la fraîcheur de leurs livraisons, arrivaient à Paris par la porte des poissonniers, la rue du Faubourg Poissonnière, et enfin Les Halles.

Notre travail actuel résulte de multiples consultations d'archives, de rencontres et d'incessants trajets de repérages. Tout récit d'un ascendant familial, d'un voisin, toute connaissance ou observation individuelle, tout témoignage, toute photo, tout livre, article de journal, nous aideront à reconstruire cette histoire qui fit la notoriété de notre territoire. Car cette énergie homme/cheval aura représenté une grande page de sa vie économique et sociale.

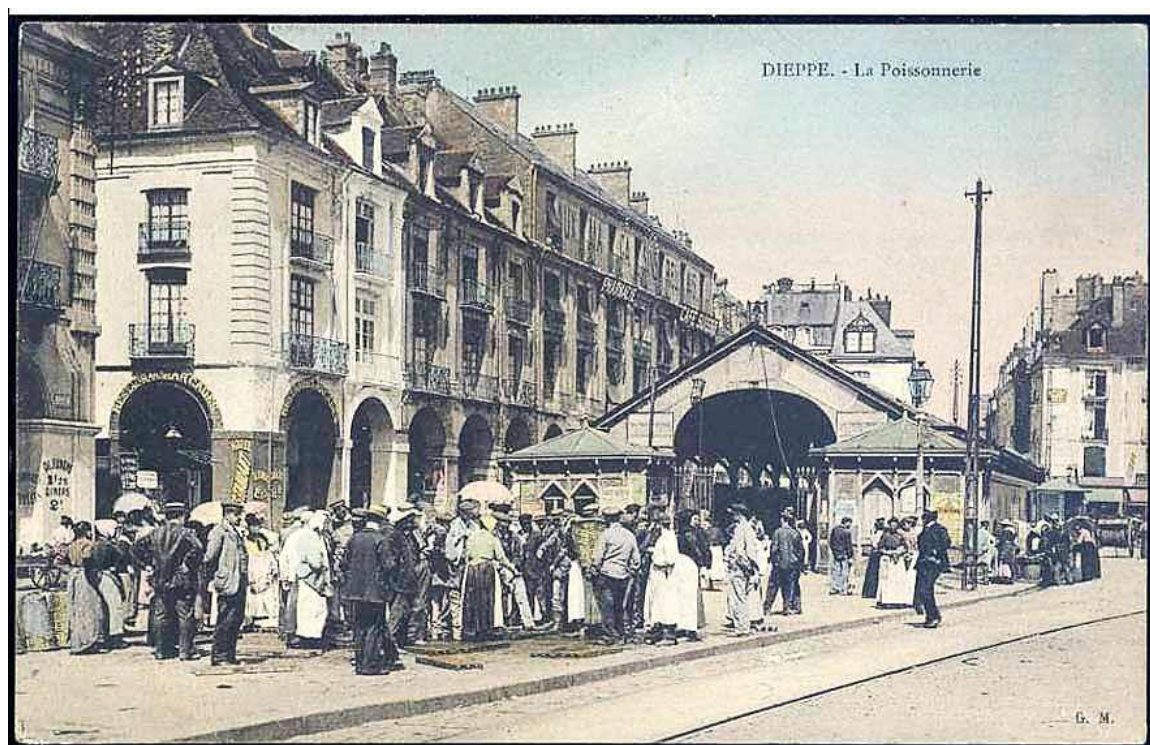
Notre objectif est de faire de ces chemins des lieux de rencontres, de partages et de promotion de notre « savoir-faire » et de l'énergie que nous y déployons, à titre d'entreprise ou individuel.

Attention : Il existait des centaines de chemins de chasse-marée en France- Notre ambition se limite à ceux qui traversaient ou passaient à proximité de votre commune.

N'hésitez pas à nous contacter : Adresse : **Christine Dassonville -chemin aux galets-76680 Saint Saëns**

Mail : chassemaree-varenne@orange.fr

Téléphone : **06 20 42 10 95**





L'association Chasse-marée de la Varenne remet au goût du jour la Saint-Nicolas. Elle a exposé son souhait de redynamiser la fête de la Saint-Nicolas, plus ancienne et authentique que celle de Noël, en reliant les villages les uns aux autres par l'histoire du chasse-marée. Pour Christine Dassonville, présidente de l'Association : « La mise en scène d'une Saint-Nicolas de la Varenne les samedis 25 novembre et 2 décembre, remet à jour l'identité et donc les liens pouvant unir les ressortissants du territoire, les communes partageant l'histoire des chasse-marée entre Dieppe et Paris. » Ainsi, un Saint-Nicolas de la Varenne, itinérant, est allé d'église en église dans 12 villages, en respectant la tradition comme le veulent l'histoire et la légende. Les chevaux de Saint-Nicolas et du père Fouettard, convoiaient des « panières » remplies de cadeaux dans lesquelles les enfants étaient invités à pêcher à la ligne.

Un peu d'histoire : Aujourd'hui, St Nicolas, Saint patron et protecteur des petits enfants, est fêté par un grand nombre de pays d'Europe : en France, Allemagne, Suisse, Luxembourg, Belgique, Hollande, Russie, Pologne, Autriche et d'autres encore... Ancêtre du Père Noël, il parcourt le monde pour distribuer des cadeaux aux enfants méritants. Ainsi, il visite les écoles maternelles, distribue du pain d'épice et des oranges et se voit remettre les clés de la ville par le maire. Dans la nuit du 5 au 6 décembre, il passe dans les maisons pour apporter aux enfants sages différentes friandises.



Saint Nicolas est souvent accompagné du Père Fouettard, appelé aussi Croque-Mitaine, il est vêtu d'un grand manteau noir avec un grand capuchon et de grosses bottes.

Alors que Saint Nicolas distribue les cadeaux aux enfants qui ont été sages durant l'année, le père Fouettard distribue des coups de fouets aux enfants qui ont été terribles ou paresseux.



Trop de coupures à répétition sur une même ligne de fourniture d'électricité !!!

Les dernières en date du 11 au 12 décembre 2017 et du 3 janvier 2018 ont privé d'électricité toute une partie de la commune. Les fortes rafales de vent ont occasionné la chute d'arbres sur les lignes alimentant certains quartiers. Les conditions météorologiques ont empêché, pour des raisons de sécurité, l'intervention immédiate d'une équipe d'entretien sur les lignes. Ces coupures en période hivernale ont généré des désagréments importants à un grand nombre de foyers. Dès les premières heures nous avons tenté de rentrer en contact avec la Direction d'Enedis pour obtenir l'engagement d'une intervention immédiate afin de ne plus avoir à supporter ces défauts de distribution d'électricité.

Suite à notre demande, Enedis nous informe par courriel en date du 14 décembre 2017 que l'étude des travaux d'enfouissement et de renouvellement des lignes sera programmée en 2018. Une réunion publique sera organisée au cours de l'année, nous ne manquerons pas de vous le faire savoir.



CHUTES D'ARBRES



Seul Enedis, en situation de monopole public d'état sur le transport d'électricité, peut prendre ce problème à bras-le-corps.

INTERVENTIONS



Les services municipaux, (en particulier le secrétariat), inondés d'appels, n'ont pas vocation à résoudre les problèmes de fourniture d'électricité puisque chacun d'entre nous possède un contrat privé. Néanmoins, le maire vous assure de son soutien et avoir « renouvelé son exigence d'avoir un diagnostic de l'état du réseau et surtout des mesures pour remédier aux faiblesses et problèmes ».

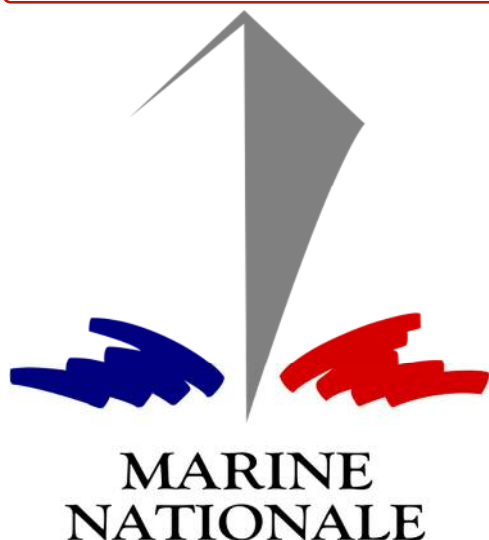
A la suite des vents violents survenus la nuit du 12 au 13 décembre, si vous avez subis des dégâts, vous devez faire une déclaration auprès de votre assureur afin de demander une indemnisation au titre de la garantie tempête de votre contrat d'assurance. Votre assureur vous demandera un « certificat d'intempéries ». Ce certificat peut être demandé sur le site de Météo France.



DEVENIR MARIN

La Marine Nationale recrute chaque année 3 500 marins dans plus de 50 métiers : administration, restauration, maintenance, opérations, informatique, aéronautique ou sécurité/protection.

Découvrez le métier qui vous correspond sur : etremarin.fr ou en nous contactant au CIRFA Marine Rouen au 02 76 27 88 08



Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. ...

La mesure, décidée par le Comité interministériel de la sécurité routière en octobre 2016, s'applique aux enfants tenant eux-mêmes le guidon comme à ceux qui voyagent assis sur le porte-bagages ou dans le baquet d'un « vélo-cargo », ces bi-porteurs ou triporteurs utilitaires qui sillonnent de plus en plus les rues des villes.

Alors que les chiffres de la Sécurité routière font état d'une augmentation régulière du nombre de tués à vélo, la mesure semble de bon sens. D'ailleurs, de nombreux parents casquent déjà leur enfant lorsqu'il pédale, pour la promenade dominicale comme sur le chemin de l'école. La mesure a pour but, la sécurisation impérieuse des faits et gestes de nos têtes blondes, une tendance qui s'amplifie au fil des années. En imposant le casque aux plus jeunes, l'idée est également de les habituer à cet équipement pour que son port devienne une évidence plus tard à l'adolescence ou à l'âge adulte. Cette mesure peut également inciter les parents à adopter le casque pour montrer le bon exemple à leurs enfants. Alors tous à nos casques !



LES HORAIRES DE LA MAIRIE

02 35 84 30 55

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables :8h30 à 12h et 14h30 à 20h
Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président : Mr Noël.....Tél : 02. 35. 84. 02. 09
Tennis club, Présidente : Mme Artur Tél : 02. 35. 85. 53. 20 / 06. 17. 45. 90. 44 mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr
Gym volontaire, Présidente : Mme Joyez..... Tél : 02. 35. 85. 46. 77
Tir club, Président : Mr. FosséTél : 02. 35. 06. 04. 74
Les Pirates de Rouxmesnil, Président : Mr DumontTél : 06. 66. 21. 82. 97

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Présidente : Mme Reine Tél : 09. 67. 85. 73. 70
Club de l'Amitié, Présidente : Mme LenneTél : 02. 35. 84. 70. 55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme GouteuxTél. : 06. 49. 30. 59. 65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr DevauxTél. : 02. 35. 84. 18. 49
Les Peintres du lundi, Présidente : Mme LebrasTél. :02. 76. 21. 07. 80
Club Photo : Mr BauderTél : 06. 11. 03. 16. 79

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme LEFEBVRE.... Tél : 02 34 84 60 17
École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme HAMON Tél : 02 35 84 35 17

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois tél : 02.35.83.57.57
Dentiste : Mr François Vandervorsttél: 02.35.85.48.40
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine.....tél : 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St Jacques.....tél : 02.35.84.21.65

ETAT - CIVIL



Naissances

Arsène CHARDIN	12 juin 2017
Liam BELLENGER	28 juin 2017
Gabriel BOURDIN	16 juillet 2017
Soline GUILLEMOT	08 août 2017
Lina ES-BAÏ	10 août 2017
Zya CAILLY	19 août 2017
Ynathéa DUMERY	20 septembre 2017
Charly BREDAS	22 octobre 2017
Julian CORDIER	09 novembre 2017
Margaux VANPOUCKE	30 octobre 2017
Léna SABLON	21 novembre 2017
Jeanne DUBOS	12 décembre 2017



Mariages

Julien CHANDELIER et Laura LEMIRE
le 15 juillet 2017

Julien FERANT et Anne-Laurence ROUILLE
Le 15 juillet 2017

Loïc LACHEVRE et Marie NEVEU
Le 05 août 2017

Claude GUERIN et Dominique BACHELOT
Le 09 septembre 2017



Décès

Jean-Claude DE GROOTE décédé le 25 mai 2016

Jean MAGLIO décédé le 25 juin 2016

Lamri BOUKHEMIS décédé le 05 août 2017

Jean-Marie AVENEL décédé le 24 octobre 2017

CALENDRIER DES ANIMATIONS PREMIER SEMESTRE 2018

JANVIER

Mercredi 10 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié

Jeudi 11 : Vœux de la Municipalité

Dimanche 14 (Foyer) : Galette du Tennis

Vendredi 19 (ancienne cantine) 18h30 : Récompense des maisons décorées de Noël et accueil des nouveaux habitants

Dimanche 21 à 14h30 : galette des rois des aînés

FÉVRIER

Lundi 5 (Foyer) : Assemblée Générale des Anciens Combattants

Dimanche 11 (mairie) 11h : Commémoration / Bombardier B 24

Dimanche 11 à 14h : Loto Club de l'Amitié, ouverture des portes à 12h30.

MARS

Samedi 24 : Soirée du Tennis Club

AVRIL

Vendredi 6 : Zumba Ass. Parents d'Elèves

Dimanche 8 : Brocante Ass. Parents d'Elèves (**06 14 08 87 37**)

Samedi 14 : Concert du Conservatoire Camille St Saëns

Samedi 21 à 20h30 : loto « Aux couleurs de Romane »
ouverture des portes 18h30
(réservation au **06 12 67 37 84 Mme DEMOUCHEL**)

Dimanche 29 (Mairie) à 11h : Souvenirs aux déportés

Vendredi 27 jusqu'au mardi 1^{er} Mai : expo photo - Photo club

MAI

Mardi 8 à 11h : Commémoration de la Victoire de 1945
au Monument aux Morts

Dimanche 13 (terrain de foot) : brocante du BCR (**06 67 70 43 69**)

Samedi 19 au dimanche 27 : salon GILLES ANGER (15h-19h)

Samedi 26 : repas Groupe hémisphère (danse folklorique)

JUIN

Vendredi 8 : Assemblée Générale du Basket

Samedi 9 : repas du basket

Mardi 12 : Spectacle de fin d'année école « La Salicorne »

Samedi 16 à 20h : Soirée estivale, inscription en mairie

Vendredi 22 (salle en mairie) : AG Gymnastique Volontaire

Dimanche 24 (stade de foot) : brocante du TENNIS
(réservation au **09 62 07 50 66**)

PAS DE BROCANTE DU CLUB DE L'AMITIÉ CETTE ANNÉE

Les enfants du TAP de la Maternelle les Faifadets



Vous souhaitent une Bonne Année !